

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 20 AVRIL 2023

**Sous la présidence de M. Didier
BASSLEER, Président Général de
l'A.I.M.**

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,
Chers Membres de l'AIM,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à cette Assemblée Générale Statutaire de ce jeudi 20 avril 2023, et de vous remercier pour votre présence.

Je déclare cette AG ouverte.

L'année 2022 a été synonyme d'un retour à la normale pour notre association, après ces années Covid qui nous ont tous affectés et impactés.

2022 a également été marquée par le début du fonctionnement normal de la nouvelle structure de l'organisation des événements CIRED – la fameuse aisbl CIRED, avec évidemment des conséquences en termes d'implication des représentants AIM au sein de cette nouvelle structure. Car tout n'est pas parfait ni encore parfaitement défini, mais l'AIM s'attèle à la tâche de manière consciencieuse et appliquée, tout en veillant aussi à préserver nos intérêts sur le long terme.

Enfin, l'AIM a également entrepris en 2022 un chantier important pour son avenir : l'adaptation de son statut légal. En effet, nous devons abandonner notre bon vieux statut d'Association Professionnelle et nous transformer en ASBL. Les réflexions ont débuté de manière efficace et constructive au cours de l'année écoulée et nous serons dans les temps pour conclure ce chantier à l'échéance légale de fin 2023.

Je vous propose donc l'ordre du jour suivant pour notre Assemblée Générale :

- Le rapport du Président Général sur les activités de l'A.I.M. pendant l'année 2022
- Le rapport du trésorier sur les comptes 2022
 - o Incluant leur approbation, la décharge aux vérificateurs et la désignation de vérificateur(s) pour l'année prochaine.
- La décharge aux administrateurs
- Et la conclusion du Président

1. Rapport du Président Général sur les activités de l'A.I.M. pendant l'année 2022

Je vous propose de parcourir ensemble les points suivants :

- Informations au sujet de nos membres
- Les activités scientifiques que nous organisons
- Les prix remis par l'AIM
- Ainsi que nos libéralités,
- La soirée d'accueil

1.1. Tout d'abord, des nouvelles de nos membres

J'ai le regret de vous annoncer le décès d'un de nos membres au cours de l'année 2022 :
-Philippe Paque, ICME (Electr.) 1970

L'A.I.M. réitère aux proches de ce collègue ses plus sincères condoléances et j'invite l'assemblée à se recueillir en sa mémoire.

Je tiens à excuser les membres suivants, qui nous ont fait connaître l'impossibilité de se joindre à nous :

- Damien Ernst
- Quentin Gemine
- Louis Wehenkel
- Claude Grégoire
- Louis Maesen

Au cours de l'année 2022, notre effectif a évolué de la manière suivante :

- 1 décès
- 24 radiations de membre dont la cotisation était impayée depuis 3 ans (dont 1 affilié)
- 3 démissions
- 62 nouveaux membres de la promotion 2022
- 6 nouveaux membres affiliés de la promotion 2022
- 12 nouveaux membres des promotions antérieures (dont 1 affilié)

Soit un effectif actuel de 497 membres, que l'on peut détailler comme suit : 463 membres Fabi + 32 membres affiliés + 2 membres d'honneur.

Il s'agit d'une remarquable hausse de 53 membres par rapport à 2021.

1.2. Quelles furent nos activités scientifiques de 2022 ?

Workshop CIREDD Porto 2022 "E-mobility and power distribution systems"

Comme tous les 4 ans, notre association est l'organisatrice d'un workshop de CIREDD en Europe.

En 2022, cet événement s'est tenu à Porto (Portugal) du 2 au 3 juin.

Afin de permettre aux participants qui ne pouvaient pas encore voyager de prendre part au workshop, celui-ci a été organisé de manière hybride.

Ce workshop a battu le précédent record de participation de 2018, il a rassemblé 472 participants (398 à Porto et 74 en ligne).

ACOMEN 2022

La 8^{ème} conférence internationale on Advanced COmputational Methods in ENgineering était prévue à Liège du 1 au 3 septembre 2021. Au moment du lancement des premiers préparatifs, le comité local (C. Geuzaine, L. Noels, M. Arnst, JP Ponthot de l'ULiège) a décidé de reporter cette organisation à la même période en 2022 (31 août – 2 septembre). Cette édition a rassemblé 112 participants à Liège. Une prochaine édition est en prévision pour 2025.

Permettez-moi d'évoquer nos prochains événements :

Conférence et exposition CIREDD 2023

La 27^{ème} conférence et exposition sur la distribution d'électricité se tiendra à Rome (Italie) du 12 au 15 juin 2023. L'AIM est en charge de l'organisation de cette édition qui devrait rassembler près de 1500 participants à la conférence et 1000 à l'exposition.

Le staff AIM est déjà à pied d'œuvre évidemment, le Comité d'organisation s'étant déjà réuni à trois reprises, et on peut dire à ce jour que cette organisation démarre sous les meilleurs auspices.

13^{ème} Symposium International on Electric and Magnetic Fields (EMF 2023)

Ce symposium est habituellement organisé par le staff de l'AIM tous les 3 ans. L'édition 2021 s'étant tenue en ligne, le comité d'organisation a décidé de l'organiser en 2023. Il se tiendra à Marseille (lieu choisi initialement pour 2021) du 29 au 31 août 2023. André Nicolet (Aix Marseille Université et membre de l'AIM) et Christophe Geuzaine (ULiège et membre de l'AIM) sont impliqués dans l'organisation de ce symposium.

1.3. Les prix scientifiques

1.3.1. Prix TFE

Comme chaque année, L'AIM a remis les prix AIM aux meilleurs TFE lors de sa soirée annuelle d'accueil de la nouvelle promotion, qui s'est tenue le 14 octobre.

7 prix d'une valeur de 500 euros chacun ont été remis aux meilleurs travaux de fin d'études. Les prix sont habituellement d'une valeur de 400 euros. La FABI ayant continué l'attribution de son prix FABI de 750 euros, celui-ci a été réparti parmi les lauréats. A noter que nous n'avons pas décerné de prix à la section Ingénieur Physicien cette année, le Conseil Doctoral de l'Institut Montefiore n'ayant pu recommander de lauréat satisfaisant nos critères d'attribution.

Les lauréats des prix 2022 sont :

Ingénieur Electricien

Nicolas Rotheudt

Titre : “Design and experimental realization of a 3-axis Hall probe for low temperatures : application to the measurement of the flux density in superconducting structures”

Ingénieur Electromécanicien

Bente Van Doorne

Titre : “Optimization of a series of air heating batteries and the required regulation instrumentation”

Ingénieur Biomédical

Juliette Ponnet

Titre : “Neuromodulation of calcium-based plasticity rules”

Ingénieur en Informatique

Lorenzo Pagliarello

Titre : “Content-aware retargeting of broadcast videos”

Master en Sciences Informatiques

Martin Detienne

Titre : “MQTT broker with in-line, real-time data visualiser for the Internet of Things (IoT)”

Ingénieur Physicien

/

Titre : /

Master en sciences des Données

François Lievens

Titre : “Large Scale and Real-Time Cattle Behaviour Recognition by Deep Learning on Video Data”

Ingénieur en Science des Données

Matthias Pirlet

Titre : “Drone control through a vocal interface”

1.3.2. Prix AIM à la meilleure thèse

En 2022, l’AIM a remis pour la **huitième fois** son prix de la meilleure thèse de doctorat

défendue à l’Institut Montefiore au cours des 12 mois écoulés.

Ce prix d’un montant de 3500 euros a été attribué à **Loïc Burger** pour sa thèse intitulée “Numerical investigation of the magnetic field distributions in structured superconducting film systems”.

Le candidat a présenté son travail lors de la soirée d’accueil de la nouvelle promotion d’ingénieurs sous la forme « Ma thèse en 180 secondes ».

Je tiens à remercier le président de notre Jury, Yves Joskin, qui une fois encore, a organisé et piloté celui-ci de main de maître et avec une expertise unanimement reconnue et appréciée.

1.4 Divers – Libéralités

En 2021, l’AIM a organisé une réception d’accueil des masters de l’Institut Montefiore. Cette réception s’est déroulée le 21 septembre 2022 dans le hall de l’Institut.

1600 euros ont été dépensés afin de sponsoriser la revue des Ingénieurs, ainsi que 200 euros pour soutenir l’Orchestre Etudiant des Ingénieurs de Liège.

En outre, je vous rappelle que l’AIM apporte son soutien à Ingénieurs sans Frontières et rétrocède 3 euros par cotisation 2022 payée, soit une somme totale de 813 euros.

Enfin, on ne peut oublier de mentionner que chaque cotisation AIM comprend une quote-part reversée à la FABI d’un montant 12 euros. Ce qui fait de chacun de nos membres AIM un membre FABI à part entière.

J’en profite pour chaleureusement remercier Louis Maesen pour son dévouement à représenter l’AIM au sein de la FABI.

1.5 La soirée d’accueil de la promotion 2022 et de retrouvailles des anciennes promotions.

Un Président de l’AIM qui se respecte ne peut évidemment manquer de signaler le succès de

cette soirée, qui s'est déroulée le 14 octobre dernier. Pour la première fois, cette soirée s'est tenue à la ferme du Banneway à Louveigné.

Dans la suite de notre édition 2021, l'édition 2022 a rassemblé 198 participants (dont 40 conjoints). 50 diplômés de la promotion 2022 étaient présents.

1.6 Évolution du CIRE

2022 a vu la concrétisation de la mise en place de la nouvelle structure de CIRE, sous forme d'une asbl.

Non seulement le Board of Directors fonctionne aujourd'hui de manière efficace et régulière, mais en plus les premières assemblées générales se sont tenues et un comité de nomination a été créé afin de prévoir les prochaines nominations des acteurs clefs de cette association.

Certes tout n'est pas parfait, et il y a encore du travail à réaliser pour « dépeussier » cette bonne vieille organisation aux aspects bien encore trop « consensuels » et « Vieille France ».

L'AIM continue de jouer son rôle de « gardien du temple » tout en promouvant la continuation de l'évolution et la clarification des règles de fonctionnement. L'AIM a trouvé un modus vivendi prometteur avec son vis-à-vis The IET et voit avec satisfaction une prise de conscience et une responsabilisation de plus en plus grande dans le chef des représentants CIRE.

Il n'en reste pas moins nécessaire de rester particulièrement attentif au bon fonctionnement de cette nouvelle structure et son évolution au cours des années à venir, tout en veillant à la défense des intérêts de notre association.

2 Rapport du trésorier sur les comptes 2022

Je vous propose de passer maintenant aux comptes 2022, et je passe la parole à notre Trésorier Jérémie Delhaxhe.

Les vérificateurs aux comptes ont procédé à la vérification des comptes et les ont approuvés.

Lecture du rapport des vérificateurs

Présentation des comptes 2022 par le Trésorier

En l'absence de remarque, nous considérons les comptes comme approuvés et que décharge est donnée aux vérificateurs aux comptes. Roger Fraikin, Manuel Khronis et Christian Pirenne (tous membres de notre association) sont candidats pour rester vérificateurs aux comptes en 2023.

Je vous propose donc d'approuver ces 3 candidatures.

3 Décharge aux administrateurs

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice écoulé.

4 Conclusion du Président

Au sortir de ces années de crise sanitaire, l'AIM s'est attelée à deux chantiers principaux.

Le premier est la bonne organisation de la conférence et exposition CIRE 2023 avec la volonté d'au minimum égaler la magnifique organisation de CIRE 2019 à Madrid. Le tout avec en toile de fond la mise sur pied de la nouvelle organisation de CIRE.

Le deuxième concerne le travail de fond visant à transformer notre bonne vieille Association Professionnelle en une ASBL. Travail rendu obligatoire par obligation légale, mais qui doit aussi être vu comme une opportunité de rendre nos « statuts » plus modernes et plus adaptés à la vie actuelle, tout en respectant notre ADN et nos raisons d'être.

Nous avons veillé avec les membres du Conseil d'Administration de mener à bien ces deux objectifs. Et même s'il est bien trop tôt pour crier victoire, je suis particulièrement

confiant quant à leurs aboutissements et succès respectifs.

C'est donc avec optimisme et confiance que j'aborde les mois à venir, prêt à non seulement mener à bien ces tâches mais aussi les challenges auxquels nous ne manquerons pas de faire face, dans l'intérêt de l'AIM.

Je pense entre autres à la continuation de la mise en place de CIRED aisbl ou à l'évolution de nos relations avec la FSA et l'éventuel essor de PROFSA.

Sans oublier l'évolution inévitable de nos propres modes de fonctionnement au sein du CA mais aussi dans notre gestion journalière, entre autres en vertu de la mise sur pied de nos nouveaux statuts.

Il s'agit d'un engagement de tous les jours – certes impacté par des circonstances personnelles – mais un engagement toujours aussi passionnant, riche et motivant !

Grâce à l'engagement et au soutien de chacun des Administrateurs, mais aussi du staff de l'AIM, je ne peux que continuer celui-ci avec enthousiasme et fierté. Et mener à bien la dernière année de ce second mandat !

Ensemble, nous ne pouvons qu'assurer l'avenir et la pérennité de l'AIM.

Je vous remercie pour votre attention et déclare l'assemblée clôturée.

Je vous invite à partager le verre de l'amitié.